

COMITÉ DU PROGRAMME ACADÉMIQUE

PROCÈS-VERBAL – Rencontre du 6 octobre 2015 à la salle P-217

Étaient présents :

Dre Isabelle Tardif
 Dre Amélie Sylvestre (Maria)
 Dre Catherine Turcot (Verdun)
 Dr Claude St-Laurent (Le Gardeur)
 Dre Danielle Leblanc (HND)
 Dr François Allison (Marigot)
 Dr Frédéric Picotte (Shawinigan)
 Dre Jessica Garneau (Trois-Rivières)
 Dre Kathleen Poulin (Mont-Laurier)
 Dre Muoy Ung (BOC)
 Dre Myriam Mazza (St-Hubert)
 Dre Valérie Haf-Gagné (Faubourgs)
 Dre Karine Boucher (HSC)
 Dre Stéphanie Lapointe (Le Gardeur)
 Dre Karen Quirion (Amos)
 Dr Guillaume Voghel (CSL)
 Dre Sophie Doré-Veillette (La Sarre)
 Dre Sonnie Gauthier-Poulin (La Sarre)
 Dre Sarah Giraldeau (HMR)
 Mme Mylène Héroux

SUJETS		RÉSUMÉ	SUIVI
1.	Adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour est adopté après l'ajout des points suivants : <u>Point 5.2</u> <ul style="list-style-type: none"> • Programme de recherche PABP <u>Varia</u> <ul style="list-style-type: none"> • Soins palliatifs et loi 52 • Relève pour les journées académiques • ABCdaire 	
2.	Adoption du procès-verbal de la réunion du 17 février 2015	Le procès-verbal de la rencontre du 17 février 2015 est adopté.	

SUJETS	RÉSUMÉ	SUIVI
<p>3. Suivi au procès-verbal de la réunion du 17 février 2015 : Points non-inscrits à l'ordre du jour</p>	<p><u>Garde et obligation des présences aux journées académiques</u></p> <p>Lors du dernier comité, une demande a été faite pour que les résidents aient accès au matériel des journées académiques.</p> <p>La demande a été réalisée et les résidents peuvent maintenant se procurer le matériel sur le site web à l'endroit suivant :</p> <p>http://medfam.umontreal.ca/etudes/residence-en-medecine-famille/horaire-des-activites-academiques/journees-academiques/</p> <p>Le mot de passe est : res2015-2016</p> <p>La section résident du site est en développement et les résidents-coordonnateurs vont soumettre leur réflexion au département quant à l'information souhaitée sur le site.</p> <p><u>Cours de médecine interne en soins critiques</u></p> <p>Chaque année, la direction du programme reçoit plusieurs commentaires des résidents par rapport à la pertinence de certains cours. Étant donné qu'il est difficile d'obtenir des évaluations formelles, une demande a été faite aux résidents-coordonnateurs d'évaluer la pertinence des cours donnés. Par la suite, une analyse sera effectuée sur les cours qui resteront obligatoires considérant que ces cours ont un impact sur l'exposition clinique des résidents.</p> <p>Le programme a déjà suggéré de remplacer des cours par des cours donnés localement qui sont appréciés des résidents, mais, à ce jour, aucune réponse n'a été obtenue de la part du responsable des cours.</p>	<p>En attente de l'évaluation des résidents-coordonnateurs</p>

SUJETS		RÉSUMÉ	SUIVI
		<p><u>Psynémas</u> Dans le questionnaire de santé mentale, on retrouve une question plus ou moins détaillée sur les psynémas, il est donc difficile de conclure de l'appréciation des résidents sur cette activité.</p> <p>De plus, l'implantation de l'activité est récente dans plusieurs UMF.</p> <p>Dans le questionnaire de 2015, une question plus spécifique sera ajoutée.</p> <p>Pour les gens intéressés, un livre sur les façons d'animer un psynéma est en vente aux éditions Ste-Justine. Le livre s'intitule : Ciné-cure, le cinéma, un outil de formation pour les professionnels de la santé.</p> <p><u>Comité en échographie</u> La première rencontre est prévue cet automne. Des développements seront annoncés lors de la prochaine rencontre.</p>	Demander aux gens en UMF leur appréciation des psynémas et envoyer les commentaires à Karine Boucher.
4.	Présentation des membres du comité	Dre Tardif se présente et un tour de table est fait pour présenter les membres du comité.	
5.	Le programme d'apprentissage basé sur la pratique (PABP) – Dre Muoy Ung		
5.1	Résultats du sondage 2014-2015 auprès des résidents	<p>Les résultats du sondage pour les facilitateurs ne sont pas accessibles, car ceux-ci ne sont pas représentatifs compte tenu du faible taux de réponse 30 sur 146 répondants. Le faible taux de réponse s'explique par le fait que la mise à jour de la liste des facilitateurs n'avait pas été faite pour l'année 2014-2015.</p> <p>En ce qui concerne les résidents, le taux de réponse a été de 109 répondants sur 125.</p> <p>La question à savoir si la nouvelle méthode est implantée sera ajoutée dans le questionnaire de 2016.</p>	

SUJETS	RÉSUMÉ	SUIVI
	<p>À cet effet, Dre Ung demande aux membres du comité si la nouvelle méthode est implantée en UMF et tous confirment que oui.</p> <p>Dre Ung ajoute qu'elle peut se déplacer pour donner la formation de la nouvelle méthode, mais qu'un nombre minimal de 3 participants est requis.</p> <p>Au niveau des résultats, on note une amélioration des résultats par rapport à l'année dernière.</p> <p>Les commentaires qui ressortent sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appréciation de la partie théorique ainsi que la présence des professionnels • Pas d'uniformité au niveau de la méthode d'enseignement • Modules vieux et pas assez de cas cliniques • Manque de structure de certains facilitateurs <p>Suite à ces commentaires, un membre du comité suggère d'utiliser les modules DCC de l'Université Laval pour compléter la méthode PABP.</p> <p>Dre Tardif ajoute que le but des PABP est d'avoir une approche réflexive et l'uniformisation du contenu en UMF.</p> <p><u>Rapport d'étape post-agrément</u> Lors du dernier agrément, la méthode PABP a été critiquée par les résidents au niveau de la non-uniformité de la méthode. Par la suite, un comité restreint s'est réuni pour réfléchir à l'avenir des PABP dans le programme. La décision a été de garder ceux-ci, mais de modifier la méthode d'enseignement. Les résidents-coordonnateurs ont évalué la nouvelle méthode et envoyé une lettre au CMFC. Le CMFC a été satisfait de cette modification et le programme a obtenu un agrément complet.</p>	<p>Envoyer le nom des enseignants qui veulent se faire former _ UMF Mont-Laurier</p> <p>Dre Tardif communiquera avec la direction du programme de l'Université Laval pour explorer la possibilité de partage des modules.</p> <p>Message aux facilitateurs : s'assurer que la théorie soit donnée et apporter des cas cliniques</p>

SUJETS		RÉSUMÉ	SUIVI
5.2	Programme de recherche PABP	McMaster, qui produisent les PABP, ont développé un projet pilote d'un site web francophone pour les PABP. Ils ont approché l'UdeM et veulent 20 volontaires pour tester leur site web et pour donner des commentaires. Un courriel avec de plus amples détails sera envoyé aux DLP.	
6.	Les journées académiques-Dre Danielle Leblanc	<p><u>Retour sur les derniers 6 mois</u></p> <p>Les évaluations ont été reçues pour les journées académiques du printemps 2015.</p> <p>Atelier sur la dépression L'atelier est apprécié et on note que la participation des professionnels est intégrée. Les milieux répondent aux objectifs de présentation.</p> <p>Atelier sur la toxico Le contenu de cet atelier sera analysé par le sous-comité en toxicomanie.</p> <p>A la demande du CMFC, un nouveau volet a été ajouté soit celui des opiacés sur la douleur.</p> <p>La journée comporte 4 ateliers qui regroupent les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une mise à jour des nouvelles substances • Un rappel des différents types de consommation • Les troubles liés à l'alcool • Les troubles liés aux opiacés • Comment aider les patients toxicomanes à la douleur <p>Les commentaires des évaluations affirment que le contenu des ateliers est trop général et qu'il n'y a pas assez de cas cliniques. Il y a un intérêt particulier pour le sujet des traitements de substitution.</p>	

SUJETS	RÉSUMÉ	SUIVI
	<p>Les changements envisagés dans les prochaines années sont, entre autres, le développement les compétences des résidents dans le traitement des dépendances.</p> <p>Le sous-comité en toxicomanie aura l'occasion de se pencher sur la question.</p> <p>Atelier de l'abus envers les enfants L'atelier était présenté par 2 pédiatres de Ste-Justine, mais étant donné que le contenu était loin de la pratique de 1^{ère} ligne, les pédiatres ne reviendront pas pour le prochain atelier.</p> <p>Malgré tout, l'atelier a été apprécié des résidents quant au contenu et de la pertinence de l'information.</p> <p>Les journées de la FMOQ (2 journées) La première journée est donnée aux R2 et la seconde est offerte en fin d'année.</p> <p>Le contenu s'améliore d'année en année et est perfectible. De ce fait, le contenu des journées sera à revoir avec le responsable à la FMOQ.</p> <p>En ce qui a trait à l'évaluation, on note un bon taux de satisfaction de la part des résidents.</p> <p>Formation du patient instable 8 ateliers sont donnés par des urgentologues et la formation se fait dans 4 milieux.</p> <p>Ces journées connaissent toujours un grand succès auprès des résidents.</p> <p>Le département évalue la possibilité d'offrir à nouveau la journée aux R2 intéressés à le faire.</p> <p>Atelier sur la CSST Un rappel est fait pour informer que Dr Gélinas est disponible à se déplacer dans les milieux pour offrir la formation.</p>	

SUJETS		RÉSUMÉ	SUIVI
		<p>L'atelier est apprécié des R1 et la participation des R2 bien que facultative est également apprécié, car ceux-ci alimentent la discussion et soumettant leur cas.</p> <p>Journées d'accueil (EMP et suivi de grossesse) Cet atelier est apprécié et une nouvelle problématique est soumise quant au surdiagnostic en ce qui concerne le bon et le moins bon usage des tests.</p>	
6.1	Mise à jour du programme 2015-2016	<p>Les sujets sont tous repris, mais quelques changements ont été apportés que voici :</p> <p>Atelier de l'abus envers les enfants Le temps de présentation a été réduit et les recherches de nouveaux présentateurs sont en cours.</p> <p>L'objectif est de reconnaître la maltraitance et des actions à poser en 1^{ère} ligne.</p> <p>Idéalement, la formation serait donnée par un médecin de famille et serait complétée par le sujet des troubles d'apprentissage. L'ajout de ce sujet provient d'une demande du comité des soins aux enfants.</p> <p>Ajout d'un atelier sur les troubles alimentaires L'ajout de ce sujet provient également du comité des soins aux enfants. L'ANEB (Anorexie et boulimie Québec) a été approché pour donner cet atelier et sera complété par un médecin pour l'aspect médical du sujet.</p>	Les objectifs de cette journée seront envoyés à tous pour commentaires.
6.2	Changements envisagés pour 2016-2017	<p>Les sujets envisagés pour l'année prochaine en journées académiques sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La santé des autochtones • La santé au niveau du multiculturalisme 	
7.	L'enseignement de la communication	Reporté	

SUJETS		RÉSUMÉ	SUIVI
8.	L'enseignement de l'éthique	<p>Dr François Bertrand a accepté de prendre la relève de Dre Sylvie Bouliane et devient le nouveau responsable de l'éthique.</p> <p>Dr Bertrand est un urgentologue de l'hôpital Sacré-Cœur qui a travaillé 12 ans au sein d'un comité en éthique dans une compagnie pharmaceutique. Il a participé à plusieurs reprises à la journée académique : Médecin et industrie.</p> <p>Au niveau de l'enseignement, il n'y a pas de changements envisagés pour l'année 2015-2016, car les évaluations de ces journées sont excellentes.</p> <p>Le prochain comité aura lieu le 23 octobre 2015. Il y aura 2 rencontres par année.</p>	
9.	L'enseignement de la santé mentale / capsule pharmacologique	<p>Des capsules en pharmacologie ont été créées par Mme Catherine Julien, pharmacienne à l'UMF de Maria.</p> <p>Les capsules pourront être disponibles et utilisées par les UMF en complément des PABP.</p> <p>Cependant, avant la diffusion, le comité en enseignement de la santé mentale veut s'assurer que le contenu est à jour. A cet effet, Dr Jean-Robert Turcotte a accepté de valider les capsules.</p> <p>En ce qui concerne le partage d'information, Dr Picotte de l'UMF de Shawinigan nous fait part de ses initiatives locales.</p> <p>A ce propos, chaque année, une demande est faite aux R1 de préparer un cours d'une durée d'une heure et demie sur des sujets présélectionnés. Ces sujets sont mis à jour chaque année.</p> <p>Aussi, les R2 doivent présenter des DCC d'une durée de 45 minutes aux R1 et aux R2.</p>	

SUJETS		RÉSUMÉ	SUIVI
10.	L'enseignement du multiculturalisme / santé des autochtones	<p>Dre Ly Doan, responsable du comité de l'enseignement sur le multiculturalisme a constaté que très peu de matière était enseignée à ce sujet.</p> <p>C'est pourquoi qu'elle a constitué le comité en enseignement sur le multiculturalisme afin de déterminer ce qui peut être fait.</p> <p>Parallèlement, une demande du CMFC a été faite pour intégrer au cursus académique un volet sur la santé des autochtones.</p> <p>De ce fait, Dre Papineau a participé à la première rencontre du comité sur le multiculturalisme étant donné les enjeux communs des 2 sujets.</p> <p>Étant donné que les organismes d'agrément ont demandé de s'assurer de former les résidents à la réalité des diversités culturelles, la suggestion du comité est la suivante :</p> <p>Faire une formation de base sous forme de journée académique pour les R1 jumelant les aspects propres aux autochtones et certaines notions de base en multiculturalisme. Cette formation pourrait être enregistrée pour faciliter la diffusion en UMF.</p> <p>Deux anthropologues faisant partie du comité ont manifesté leur intérêt pour aller donner des ateliers plus pratiques dans les UMF.</p> <p>Le souhait du comité est d'avoir un responsable dans chaque UMF en ce qui concerne la question de l'interculturel.</p> <p>Il y aurait 1 à 2 rencontres par année.</p> <p>Dre Ung souligne qu'il y a un PABP sur la santé des immigrants et veut s'assurer que le contenu de la journée académique ne soit pas répété.</p>	<p>Dre Danielle Leblanc va étudier la faisabilité d'intégrer ce sujet aux journées académiques.</p> <p>Les objectifs de la formation sur le multiculturalisme seront envoyés aux membres du comité.</p>

SUJETS		RÉSUMÉ	SUIVI
		À ce propos, les membres du comité expriment leur intérêt à recevoir les objectifs de cette formation.	
11.	Sous-comité en médecine des dépendances	<p>La première rencontre a eu lieu en septembre. Le comité est présidé par Dr Martin Potter.</p> <p>Un plan de formation de 5 ans a déjà été approuvé en comité de programme. Ce plan comprend l'aspect que les résidents soient formés pour prescrire la méthadone. Cette demande vient du CMFC.</p> <p>Le comité a donc défini son mandat comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) La bonne gestion de la prescription des opiacés. b) Traitements assistés par médication pour les troubles de l'usage des opiacés (traitements de substitutions). c) La gestion des autres troubles liés à l'usage de diverses substances d) L'élaboration des compétences attendues d'un résident en lien avec l'octroi des soins envers les patients avec des troubles liés à l'usage de substances. e) Recommandation sur l'organisation des soins. <p>La composition du comité est la suivante :</p> <p>Dr Martin Potter Dre Jeanne Bouisset Dre Marie-Chantal Pelletier Dre Marie-Ève Goyer Dre Marie Joyal Dre Geneviève Côté Dr Marc-André Lavallée (résident)</p>	Dre Leblanc va acheminer le contenu de la journée académique sur la toxicomanie à Dr Potter pour évaluation.
12.	Varia		
12.1	Soins palliatifs	Dre Anne Bhéreur, responsable du comité en soins palliatifs a souligné l'importance de soulever le sujet de l'aide médicale à mourir aux résidents compte tenu que la loi sera applicable en décembre 2015.	

SUJETS		RÉSUMÉ	SUIVI
		<p>Dr Pelletier, directeur du département de médecine de famille, a participé à plusieurs rencontres afin de déterminer la méthode d'enseignement aux résidents ainsi que pour comprendre le cadre législatif de cette loi.</p> <p>Dre Bhéreur a proposé de créer un document qui sera diffusé aux UMF présentant les implications requises ainsi que le cadre législatif. Le document devrait être disponible vers la fin du mois de novembre 2015.</p>	
12.2	Relève pour les journées académiques	<p>Dre Leblanc s'occupe des journées académiques depuis 8 ans déjà et souhaite avoir une relève pour la prochaine année.</p> <p>Elle offre toutefois son soutien pour l'année à la personne qui acceptera le mandat.</p> <p>Dre Tardif remercie Dre Leblanc pour son implication.</p>	
12.3	ABCdaire	<p>Dre Leblanc précise que l'ABCdaire ne relève désormais plus du CPASS mais de Ste-Justine.</p> <p>La liste des gens ayant suivi la formation a été envoyée.</p>	<p>Il faut s'assurer qu'il y a une personne formée dans chaque milieu.</p> <p>Une relance sera faite à Mme Johanne Fortier à Ste-Justine pour l'envoi des informations aux gens identifiés dans la liste envoyée.</p>
13.	Date de la prochaine rencontre	16 février 2016 à 13h30	